

Saint-Avé

Eau potable & services en ligne SAUR

Je m'abonne / je résilie mon abonnement au service d'eau potable

[Espace abonné](#)

Ou je contacte le service clients

[J'appelle le 02 56 56 20 00](#)

Je règle mes factures

[Espace abonné](#)

Je transmets mon relevé de compteur

[Espace abonné](#)

Autres demandes non liées à un abonné (appel bureau d'étude, police de l'eau, département, communes)

[J'envoie un mail à exploitation.reseau@gmvagglo.bzh](mailto:exploitation.reseau@gmvagglo.bzh)

Je fais une demande de branchement

[Demande de nouveau branchement eau et assainissement](#)

Signaler un problème technique sur le réseau ou sur son compteur nécessitant une intervention urgente (fuite, casse, plus d'eau)

[J'appelle le 02 56 56 20 09](#)

Assainissement collectif

L'assainissement collectif (AC) concerne toutes les habitations raccordées à un réseau public de canalisations destinées à acheminer les eaux usées à une station d'épuration pour traitement avant rejet au milieu naturel (très majoritairement un cours d'eau).

Gestion de l'abonnement (souscrire un abonnement, quitter son logement, mettre en place un prélèvement automatique, question sur facture)

SAUR – Service clientèle – [02 56 56 20 00](tel:0256562000) – www.saurclient.fr

Signaler un problème technique sur le réseau ou sur son installation nécessitant une intervention urgente (débordement, casse, plus d'évacuation)

[02 97 67 59 70](tel:0297675970)

Numéro d'astreinte réservé aux urgences : [07 61 25 65 26](tel:0761256526) (en semaine à partir de 17h00)

Les autres demandes ne seront pas traitées.

Demander un nouveau branchement

[Faire une demande en ligne](#)

Demande de contrôle de conformité de branchement dans le cadre d'une vente

controles-eu@gmvagglo.bzh – [Faire une demande de rendez-vous en ligne](#)

Contrôle des installations pour un nouveau raccordement

[02 97 67 59 70](tel:0297675970) – controles-eu@gmvagglo.bzh

Autres demandes non liées à un abonné (appel bureau d'étude, police de l'eau, département, communes)

exploitation.reseau@gmvagglo.bzh

Question sur la PFAC (Participation pour le Financement de l'assainissement collectif)

[02 22 07 42 74](tel:0222074274) – controles-eu@gmvagglo.bzh

À télécharger

[Règlement du Service Public d'Assainissement Collectif](#)

[Participation pour le financement de l'assainissement collectif \(P.F.A.C.\)](#)

[Guide technique – Réalisation de la partie privée d'un branchement](#)

Assainissement non collectif

L'Assainissement Non Collectif (ANC) correspond à tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement.

Demandes d'informations / rendez-vous

[06 16 19 85 20](tel:0616198520) – [06 86 90 09 65](tel:0686900965) – anc.periurbain@gmvagglo.bzh

Documents utiles

Conception

[Attestation d'information des règles de mise en oeuvre et d'entretien d'un assainissement non collectif](#)

[Modèle de demande d'autorisation de rejet des eaux usées traitées par un système d'assainissement non collectif](#)

[Demande de contrôle d'un projet d'une installation d'assainissement non collectif](#)

Execution

[Demande de contrôle d'exécution d'une installation d'assainissement non collectif](#)

Vente

[Demande de contrôle pour vente d'une installation d'assainissement non collectif](#)

Règlement

[Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif](#)

Tarifs

[Tarifs Assainissement Non Collectif](#)

En savoir plus

[Entretien – Système type épandage](#)

[Entretien – Système drainé](#)

[Étude ISTREA](#)